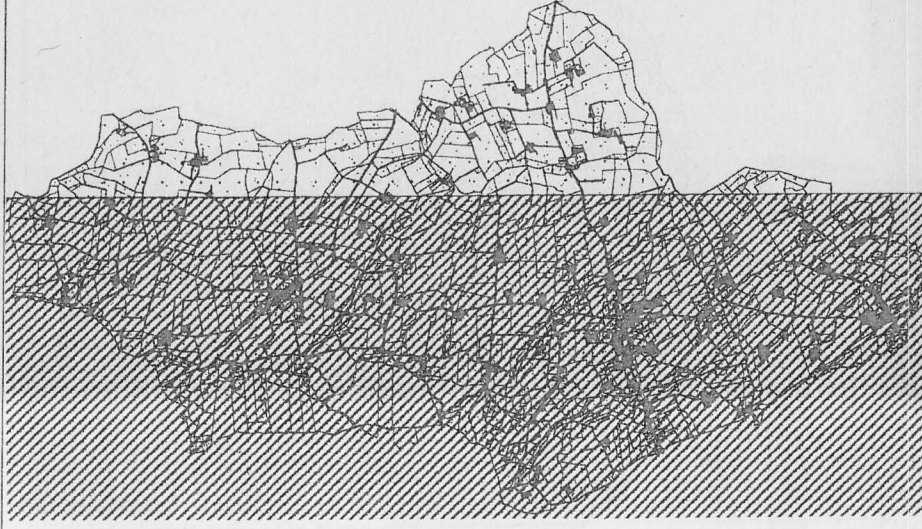


COMMUNE DE QUEMENEVEN

CARTE COMMUNALE
REVISION

29 AOÛT 2012
Le Maire
Christophe JALY

DOCUMENT GRAPHIQUE



Approbation de la révision
D.C.M. du 06.07.2012
Arrêté préfectoral du
Exécutif le

Juillet 2012
Echelle : 1/5000 ème
Plan 2/2
Le Maire
Christophe JALY



Légende

- Zone où les constructions sont autorisées
 - Zone où les constructions ne sont pas autorisées
- (à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole et forestière, et la mise en valeur des ressources naturelles)

Le Conseiller
Municipal
R. BOUTIER